

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2019-2020

BILAN ANNUEL 2019-2020

Le présent document a été préparé par le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur.

Coordination et rédaction

Direction générale des politiques et de la planification

Coordination de la production et édition

Direction des communications

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour tout renseignement :

Renseignements généraux

Direction des communications

Ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté sur le site Web du Ministère :

www.education.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-89645-6 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

21-065-05-01

Table des matières

LISTE DES SIGLES	iv
Introduction	6
I- Bilan 2019-2020 du plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020.....	7
1- Aperçu des engagements par secteurs d'activités	7
Actions prioritisées au cours de la période 2019-2020.....	9
2.1. Actions liées à la mission du Ministère	9
2.2. Actions liées aux services à la population	30
2.3. Actions menées à titre de gestionnaire d'un organisme public.....	33
II- Reddition de comptes gouvernementale	36
1. Plaintes traitées relativement à l'accès aux documents et aux services offerts au public.....	36
2. Mesures d'accommodement.....	36
3. Suivi du plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux visant à favoriser la mise en oeuvre de la politique <i>À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité</i>	36
ANNEXE : Suivi des engagements 2019-2020 du Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux de la politique <i>À part entière</i>	38

LISTE DES SIGLES

AFE	Aide financière aux études
AQLPH.....	Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées
CAPS	<i>Compétences axées sur la participation sociale</i>
EHDAA.....	Enfant handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage,
ETC.	Équivalent temps complet
FGA.....	Formation générale des adultes
FP	Formation professionnelle
FQLI.....	Fédération québécoise du loisir en institution
MAMH.....	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MEES.....	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MFA.....	Ministère de la Famille
MSSS.....	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS.....	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MTQ.....	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
OPHQ.....	Office des personnes handicapées du Québec
PAFACV	Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances
PAFILR	Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air
PAFONL	Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir
PAFURS	Programme d'assistance financière aux unités régionales de services en matière de sport, loisir, plein air et activité physique
PAPSL.....	Politique de l'activité physique, du sport et du loisir
PDEIPH.....	Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées

PGPS	Politique gouvernementale de prévention de la santé
PQI	Plan québécois des infrastructures
PSDE	Programme de soutien au développement de l'excellence
PSES	Programme de soutien aux événements sportifs
PSFSQ	Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises
PSISR	Programme de soutien aux installations sportives et récréatives
RAMQ	Régie de l'assurance maladie du Québec
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
SQI	Société québécoise des infrastructures
TEVA	Transition de l'école vers la vie active

Introduction

La *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* stipule que chaque ministère ou organisme public qui emploie au moins 50 personnes, à l'exception notamment des établissements scolaires, et chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants doivent produire et rendre public annuellement un plan d'action visant à donner aux personnes handicapées un meilleur accès aux documents et aux services qu'ils offrent. Conformément à cette loi, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (ci-après le Ministère) a élaboré en mars 2019 un plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020, qui témoigne de sa volonté de poursuivre, dans le cadre de sa mission, ses efforts pour contribuer à la pleine participation des personnes handicapées à la société québécoise.

Convaincu que les établissements d'enseignement constituent un tremplin pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées, le Ministère a orienté ses actions sur l'amélioration des services qui leur sont offerts à tous les ordres d'enseignement, du primaire à l'université. Il a également maintenu son soutien à ses différents partenaires nationaux, régionaux et locaux des domaines du loisir et du sport pour favoriser une plus grande participation des personnes handicapées aux activités récréatives et sportives.

Le bilan de l'année financière 2019-2020 du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020 présente d'abord un aperçu des engagements du Ministère par secteur d'activité. Il précise ensuite les actions priorisées au cours de la période 2019-2020 ainsi que les résultats atteints durant l'année et les suites à donner. La deuxième section présente la reddition de comptes en vue de la conformité du Ministère à la politique gouvernementale *L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées*.

Un tableau en annexe rend compte des engagements pris par le Ministère dans le cadre du Plan 2019-2020 des engagements gouvernementaux lié à la politique *À part entière*.

Il importe de préciser que, le 15 juin 2020, les commissions scolaires francophones sont devenues des centres de services scolaires francophones. De plus, en juin 2020, le ministère de l'Enseignement supérieur a été créé.. Comme la présente reddition de comptes porte sur l'année 2019-2020, les appellations en vigueur pendant cette période sont utilisées.

I- Bilan 2019-2020 du plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020

1- APERÇU DES ENGAGEMENTS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020 engage le Ministère à réaliser 26 objectifs répartis en trois catégories : les objectifs liés à la mission du Ministère, les objectifs liés aux services à la population et les objectifs poursuivis à titre de gestionnaire d'un organisme public. Le détail de ces objectifs est présenté à la section suivante.

OBJECTIFS LIÉS À LA MISSION DU MINISTÈRE	
Secteur d'activités	Nombre d'objectifs
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	4
Éducation des adultes	3
Formation professionnelle	1
Enseignement supérieur	3
Aide financière aux études	2
Loisir et sport	6

OBJECTIFS LIÉS AUX SERVICES À LA POPULATION	
Secteur	Nombre d'objectifs
Communication	2

Traitement des plaintes	1
-------------------------	---

OBJECTIFS POURSUIVIS À TITRE DE GESTIONNAIRE D'UN ORGANISME PUBLIC	
Secteur	Nombre d'objectifs
Accessibilité des lieux et processus d'approvisionnement	3
Embauche des personnes handicapées	1

ACTIONS PRIORISÉES AU COURS DE LA PÉRIODE 2019-2020

Cette section présente les résultats obtenus en 2019-2020 pour les actions priorisées au cours de la période 2019-2020. La colonne « Suites à donner » décrit les actions prévues en 2020-2021. Il est à noter que dans le but d'alléger le document, les actions réalisées en 2018-2019 et celles qui n'ont pas été reconduites en 2019-2020 ont été supprimées du tableau.

2.1. ACTIONS LIÉES À LA MISSION DU MINISTÈRE

2.1.1 ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Obstacles priorisés	Objectifs visés	Actions priorisées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Complexité et diversité de l'offre de services destinés aux élèves handicapés	Améliorer les services offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) dans les écoles primaires et secondaires	Soutenir les commissions scolaires offrant des services aux élèves handicapés			
		✓ Attribuer une aide financière de 19,2 M\$ destinée au soutien à l'intégration des élèves lourdement handicapés en classe ordinaire	✓ Montant alloué prévu dans les règles budgétaires des commissions scolaires	✓ •Un montant de 19,5 M\$ a été alloué aux paramètres initiaux des commissions scolaires pour l'année scolaire 2019-2020.	
		✓ Attribuer une aide financière de 10,3 M\$ destinée au soutien à l'intégration des EHDA en classe ordinaire	✓ Montant alloué prévu dans les règles budgétaires des commissions scolaires	✓ Un montant de 10,4 M\$ a été alloué aux paramètres initiaux des commissions scolaires pour l'année scolaire 2019-2020.	
		✓ Attribuer une aide financière de 108,1 M\$ destinée à l'ajout de ressources pour les EHDA	✓ Montant alloué prévu aux règles budgétaires des commissions scolaires	✓ Un montant de 109,9 M\$ a été alloué aux paramètres initiaux des commissions scolaires pour l'année scolaire 2019-2020	
		✓ Attribuer une aide financière de 578 M\$ ¹ , qui s'ajoute à l'allocation de base pour les élèves handicapés ou présentant un trouble grave du comportement	✓ Montant alloué prévu aux règles budgétaires des commissions scolaires	✓ Un montant de 578,5 M\$ a été alloué aux paramètres initiaux des commissions scolaires pour l'année scolaire 2019-2020	

¹ Il s'agit ici d'un calcul qui repose sur le nombre d'élèves déclarés et reconnus handicapés ou atteints d'un trouble grave du comportement par commission scolaire. Ce montant repose donc sur des données provisoires.

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		(Cette mesure a été adoptée <i>a priori</i> pour faciliter l'organisation des services particuliers – plan triennal de 2018-2019 à 2020-2021.)			
		✓ Attribuer une aide financière de 1,4 M\$ pour l'achat de mobilier ou d'équipement adaptés et de 6,6 M\$ pour faciliter aux élèves handicapés l'accès aux technologies de l'information et de la communication	✓ Montant alloué prévu aux règles budgétaires des commissions scolaires	✓ Des montants de 1,4 M\$ et de 6,6 M\$ ont été alloués aux paramètres initiaux des commissions scolaires pour l'année scolaire 2019-2020	
		✓ Faciliter l'accès à des projets pédagogiques particuliers	✓ Révision des projets pédagogiques particuliers visant à préparer des élèves à la formation professionnelle (PPP-FP) dans le cadre de l'actualisation des parcours de formation axés sur l'emploi (PFAE)	✓ Des travaux sont en cours à cet effet dans le cadre de l'actualisation du PFAE. *Il y a 139 PPP-FP autorisés pour l'année scolaire 2020-2021.	
		Réviser certains programmes d'études adaptés et élaborer des contenus d'apprentissage			
		✓ Mettre en place le programme <i>Compétences axées sur la participation sociale</i> (CAPS) pour les 6-15 ans	✓ Diffusion de la version officielle du nouveau programme sur le site du Ministère ✓ Offre de formation	En continu ✓ Approbation par le Ministre du Programme le 23 août 2019. ✓ Dépôt de la version officielle du programme sur le site Web du Ministère. ✓ Présentation du programme aux écoles de bandes. ✓ Des formations et de l'accompagnement sont offerts par les agents des services régionaux de soutien et d'expertise en	

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Élaborer un programme adapté destiné aux élèves de 16 à 21 ans ayant une déficience intellectuelle moyenne ou sévère 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Écriture du programme². 	<p>déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme.</p> <p>En cours de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuite de la rédaction du programme. ✓ Consultation d'experts universitaires et des agents des services régionaux de soutien et d'expertise en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. ✓ Mise sur pied d'un comité de validation (enseignants et conseillers pédagogiques). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rédaction du guide de soutien en évaluation des apprentissages en 2020-2021.
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Déployer des contenus obligatoires en éducation à la sexualité chaque année, pour tous les élèves du primaire jusqu'à la fin du secondaire, notamment en rendant disponible un document de soutien à l'adaptation des services éducatifs liés à ces contenus pour les EHDAA 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre des contenus obligatoires ✓ Suivi de la mise en œuvre 	<p>Réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Document de soutien à l'adaptation des services éducatifs liés aux contenus obligatoires en éducation à la sexualité pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) disponible au réseau scolaire en mai 2019 <p>En continu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutien et accompagnement du réseau par l'équipe éducation à la sexualité du Ministère 	

² La rédaction devrait être terminée pour la fin de l'année scolaire 2020-2021.

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre des contenus en orientation scolaire et professionnelle chaque année, de la 5^e année du primaire à la 5^e année du secondaire, dans toutes les écoles du Québec <p>(Ces contenus répondent à des besoins de base en orientation présents chez tous les élèves, y compris les élèves handicapés. Pour ces derniers, des balises seront produites.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Offre des contenus obligatoires ✓ Suivi de la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En cours de réalisation : Document de soutien qui fait les liens entre les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) et les différents contenus disciplinaires prévus aux Parcours de formation axés sur l'emploi (PFAE) pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) qui sera disponible au courant de l'automne 2020 et présenté aux enseignants et conseillers pédagogiques en adaptation scolaire. <p>En continu : Soutien et accompagnement du réseau par l'équipe des COSP du MEQ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des travaux auront cours en 2020-2021 concernant l'ajustement des COSP aux élèves HDAA des programmes du régulier et des programmes CAPS et DÉFIS. ✓ En 2020-2021, un suivi sera fait sur l'utilisation des documents ci-haut mentionnés par le réseau.
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Élaborer un référentiel d'intervention pour les élèves de 10 à 15 ans : volet de la mathématique <p>(Ce guide favorise l'implantation des bonnes pratiques en matière d'enseignement des mathématiques pour tous les élèves, y compris les élèves handicapés.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Publication des référentiels sur le site Web du Ministère 	<p>Réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Référentiel a été déployé dans le réseau scolaire et disponible sur site Internet du Ministère. ✓ Il y a eu vingt-deux jours de présentation et d'accompagnement des acteurs scolaires, à raison de deux jours dans onze régions du Québec. De plus, deux présentations par vidéoconférence ont eu lieu pour préparer les participants aux deux journées en présence. Enfin, deux autres présentations en vidéoconférence ont été 	

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
				réalisées afin de présenter le Référentiel aux écoles du secteur privé.	
Défis rencontrés par les élèves handicapés tout au long de leur parcours, notamment lors des moments de transition	Favoriser la réussite scolaire des élèves handicapés	✓ Soutenir les commissions scolaires offrant des services aux élèves handicapés par l'élaboration d'outils destinés au réseau en ce qui concerne les élèves handicapés			
		✓ Effectuer un suivi de l'utilisation de la démarche du plan d'intervention	✓ Nombre de plans d'intervention mis en place	En continu ✓ 48 316 plans d'intervention pour les élèves handicapés	✓ Poursuivre le suivi de l'utilisation de la démarche du plan d'intervention.
		✓ Soutenir la mise en œuvre de démarches de transition de l'école vers la vie active pour les élèves handicapés	✓ Envoi de signets promotionnels aux directions d'école secondaire pour s'assurer de faire connaître la démarche ✓ Participation aux rencontres de déploiement avec les partenaires concernés par la démarche ✓ Participation à la journée nationale de l'entente MEQ-MSSS	En continu ✓ L'envoi de signets a été annulé. ✓ Organisation et animation de 5 rencontres du comité interministériel TÉVA; *En raison de la pandémie, la rencontre nationale de l'Entente a été annulée.	✓ Assurer le leadership du comité interministériel TÉVA; ✓ Se doter d'un plan d'action interministériel TÉVA.
		✓ Faciliter l'arrimage lors de la transition entre le secondaire et le collégial	✓ Participation au comité consultatif regroupant l'enseignement supérieur, les commissions scolaires et l'enseignement privé	En cours de réalisation En 2019-2020 : ✓ Tenue d'une rencontre en octobre 2019 du comité consultatif ✓ Communications fréquentes entre les membres	✓ Dernière rencontre à l'automne 2020 du comité consultatif pour présenter les mécanismes de transition retenus et recueillir les commentaires (présentation de la section Web sur la transition [Québec.ca]) ✓ Création d'une section Web portant sur la transition secondaire-collégial des élèves handicapés (Québec.ca) et diffusion dans le réseau

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
			✓ Mise en place de mécanismes pour assurer l'arrimage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Enquête provinciale auprès des établissements scolaires pour sonder les enjeux reliés à la transition secondaire-collégial en avril 2019 ✓ Compilation, analyse et diffusion des résultats de l'enquête d'octobre 2019 à mars 2020 ✓ Identification des mécanismes de transition (recension de la littérature et consultations externes) 	
		Soutenir les commissions scolaires offrant des services aux élèves handicapés par des formations et de l'accompagnement			
		✓ Poursuivre le soutien et la formation du milieu scolaire dans le cadre du mandat des services régionaux de soutien et d'expertise en adaptation scolaire, notamment en offrant des formations portant sur les interventions à privilégier auprès des élèves ayant une surdité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de personnes-ressources des services régionaux de soutien et d'expertise ✓ Nombre de plans d'action des tables clientèle³ des services régionaux de soutien et d'expertise 	<p>En continu</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En 2019-2020, il y avait 76,4 personnes ressources toutes clientèles confondues, dont 9 ressources travaillant auprès des élèves présentant une déficience auditive. ✓ Chacune des 10 tables clientèle produit un plan d'action pour guider leurs actions au national durant l'année. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour l'année 2020-2021, la DGSSSE conclura des ententes de services avec les différents centres de services scolaires pour continuer d'offrir les services régionaux de soutien et d'expertise.
		✓ Faire connaître les bonnes pratiques prometteuses ou reconnues efficaces par la	✓ Suivi des plans d'action nationaux des services	<p>En continu</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En 2019-2020, le plan national correspondait à la 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'exercice se reproduira pour 2020-2021.

³ Groupes de travail associés aux différentes clientèles : troubles du spectre de l'autisme, trouble du comportement, etc.

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		recherche et les données probantes dans le but de développer l'expertise des intervenantes et intervenants scolaires dans la mise en place de services adaptés aux élèves handicapés	régionaux de soutien et d'expertise	somme des plans d'action des tables clientèle. À la fin de chaque année, un bilan des activités vécues est complété.	
Difficulté d'accès à l'information sur les programmes et services offerts	Poursuivre et développer les actions de partenariat avec les différents ministères et organismes	<p>Coordonner les travaux interministériels favorisant la mise en place d'un continuum de services intégrés pour les jeunes ou contribuer à ces travaux</p> <p>✓ Contribuer aux travaux du comité interministériel sur la planification individualisée et coordonnée des services piloté par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)</p>	<p>✓ Participation du Ministère au comité sur les situations complexes à risque de bris de service</p> <p>✓ Élaboration, adoption et déploiement de balises consensuelles portant sur les six leviers de la politique <i>À part entière</i></p>	<p>En continu :</p> <p>✓ Conformément au plan de travail 2019-2020 du comité interministériel sur les situations complexes</p> <p>✓ Coordination et animation de 7 rencontres du comité interministériel;</p> <p>✓ Production d'outils diagnostics pour l'amélioration des pratiques collaboratives;</p> <p>✓ Les instances de concertation régionale de l'Entente MSSS-MEQ ont déposé un plan d'action spécifique aux situations complexes.</p>	<p>Poursuivre la mise en œuvre du plan de travail du comité interministériel sur les situations complexes dont les intentions sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Soutenir la mise en place ou l'amélioration des trois mécanismes de collaboration régionaux entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation; 2. Fournir les moyens aux réseaux de résoudre efficacement les situations complexes; 3. Veiller à l'amélioration continue des interventions, notamment par l'accès à la recherche
			<p>✓ Participation à l'implantation de la trajectoire de services du programme <i>Agir tôt</i></p>	<p>En cours de réalisation :</p> <p>✓ Participation active aux travaux d'un comité interministériel sur le projet;</p> <p>✓ Élaboration et collaboration à la mise en œuvre d'un plan de travail interministériel.</p>	<p>✓ Poursuite des travaux en 2020-2021.</p>

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Défis rencontrés par les intervenants du réseau privé dans un contexte d'augmentation du nombre d'EHDA	Favoriser la réussite et assurer un meilleur accompagnement des EHDA dans les établissements d'enseignement privés	✓ Poursuivre l'accompagnement des établissements dans cette démarche tout en élaborant de nouveaux mécanismes de soutien	✓	✓	
		✓ Attribuer une aide financière pour l'achat de mobilier ou d'équipement adaptés et pour faciliter aux élèves handicapés l'accès aux technologies de l'information et de la communication	✓ Montant alloué selon les règles budgétaires des établissements d'enseignement privés agréés aux fins de l'attribution de subventions	✓ Un montant de 2,7 M\$ a été alloué à la certification finale des allocations budgétaires des établissements d'enseignement privés agréés aux fins de subventions pour l'année scolaire 2019-2020	
		✓ Organiser de la formation continue destinée aux intervenants scolaires du milieu privé pour qu'ils offrent des services adaptés aux EHDA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre et proportion d'établissements d'enseignement privés ayant bénéficié des services des personnes-ressources ✓ Organisation de formations et de rencontres d'accompagnement pour les intervenants ✓ Création d'un plan de formation tenant compte des besoins manifestés par le milieu ✓ Nombre de formations planifiées tenant compte des besoins manifestés par le milieu 		

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		✓ Poursuivre les activités visant l'appropriation du plan d'intervention comme outil d'intervention auprès des EHDA dans les établissements d'enseignement privés et outiller ces établissements dans ce domaine pour répondre aux orientations ministérielles	✓ Nombre de plans d'interventions déclarés dans le système Charlemagne et joints au dossier des élèves concernés		
		✓ Attribuer une aide financière pour l'embauche de ressources humaines affectées à l'aide aux EHDA ou à la prévention des difficultés dans le cadre de projets particuliers en adaptation scolaire	✓ Montant alloué selon les règles budgétaires des établissements d'enseignement privés agréés aux fins de l'attribution de subventions ✓ Nombre d'établissements privés ayant embauché des ressources humaines pour l'aide aux EHDA dans le cadre de projets particuliers en adaptation scolaire ✓	✓ Un montant de 7,6 M\$ a été alloué aux paramètres initiaux révisés de l'année scolaire 2019-2020 des établissements d'enseignement privés agréés aux fins de subventions	

2.1.2. ÉDUCATION DES ADULTES

Obstacles priorités	Objectifs	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Manque de matériel adapté lié aux programmes d'études	Améliorer les services d'éducation des adultes offerts aux personnes handicapées	Soutenir la production de matériel et le développement d'instruments divers (documents en braille,	Nombre de documents adaptés produits	✓ Transcription et adaptation en braille de matériel pédagogique pour les élèves ayant une déficience visuelle.	

Obstacles priorisés	Objectifs	Actions priorisées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		vidéos pour malentendants, etc.) destinés aux adultes handicapés.			
Manque de diversité dans les services offerts	Améliorer la persévérance et la réussite scolaires des élèves ayant des besoins particuliers, dont les élèves handicapés	Amorcer la production d'épreuves officielles numérisées (mesure aidante pour les élèves ayant des besoins particuliers, dont les élèves handicapés)	✓ Nombre d'épreuves produites		
		✓ Soutenir financièrement les centres d'éducation des adultes dans l'offre de services aux élèves ayant des besoins particuliers, dont les élèves handicapés	✓ Montant alloué annuellement prévu aux règles budgétaires des commissions scolaires (aide additionnelle)	✓ Un montant de 10,8 M\$ a été alloué aux paramètres initiaux des commissions scolaires pour l'année scolaire 2019-2020	
		✓ Soutenir financièrement les centres d'éducation des adultes dans l'établissement d'un plancher minimal de services à offrir aux élèves ayant des besoins particuliers, dont les élèves handicapés, et au personnel enseignant concerné	✓ Montant alloué annuellement prévu aux règles budgétaires des commissions scolaires (mesure <i>Accroche-toi en formation générale des adultes!</i>)	✓ Un montant de 11 M\$ a été alloué aux paramètres initiaux des commissions scolaires pour l'année scolaire 2019-2020	

Obstacles priorités	Objectifs	Actions priorités 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
	Favoriser le réseautage ainsi que le partage d'expertise et de bonnes pratiques concernant les élèves ayant des besoins particuliers, dont les élèves handicapés	Soutenir et accompagner les commissions solaires et les centres d'éducation des adultes, notamment en participant à des tables, à des colloques ou à des congrès, en organisant des rencontres pour le réseau ou en appuyant financièrement de tels moyens de réseautage et de diffusion mis en place par divers partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre et types d'actions posées ✓ Sommes octroyées 		

2.1.3. FORMATION PROFESSIONNELLE

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions priorités 2016-2019	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Difficultés éprouvées au regard de l'accès à une formation qualifiante ou de la réussite scolaire sans l'aide nécessaire	Améliorer la persévérance et la réussite scolaires des personnes handicapées en mettant en œuvre des actions favorisant l'accès à la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir financièrement les centres de formation professionnelle dans l'établissement d'un plancher minimal de services à offrir aux élèves ayant des besoins particuliers, dont les élèves handicapés, et au personnel enseignant concerné 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Montant alloué annuellement prévu aux règles budgétaires des commissions scolaires (mesure <i>Accroche-toi en formation professionnelle!</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un montant de 11,6 M\$ a été alloué aux paramètres initiaux des commissions scolaires pour l'année scolaire 2019-2020 	

2.1.4. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions priorités 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Conséquences de l'augmentation rapide du nombre d'étudiants sur :	Améliorer l'accessibilité à l'enseignement supérieur des	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir financièrement les établissements 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Montants alloués 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En 2019-2020, une somme de 46,96 M\$ a été prévue pour soutenir l'organisation et l'offre de services aux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sous réserve de l'approbation des règles budgétaires par le Conseil du trésor, le Ministère continuera d'octroyer un soutien

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions priorités 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
<ul style="list-style-type: none"> - l'organisation locale des services; - les pratiques pédagogiques du personnel enseignant; - l'organisation de l'enseignement 	étudiants en situation de handicap	d'enseignement collégial et universitaire pour l'organisation et l'offre de services aux étudiants en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Proportion de nouveaux étudiants en situation de handicap inscrits dans les collèges et les universités qui ont bénéficié de services de soutien. 	<p>étudiants en situation de handicap dans les établissements d'enseignement supérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 30,16 M\$ dans les collèges publics; ✓ 1,80 M\$ dans les collèges privés subventionnés; ✓ 15,00 M\$ dans les universités. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les données concernant les nouveaux étudiants en situation de handicap pour l'année scolaire 2019-2020 seront disponibles en octobre 2020. ✓ Cependant, en 2018-2019, dans le réseau collégial public, 5 058 étudiants nouvellement inscrits au collégial ont bénéficié d'un plan d'intervention et de mesures adaptées à leur situation de handicap. Ils représentent 25,0 % de la population étudiante en situation de handicap du réseau. ✓ À la même période, 479 étudiants nouvellement inscrits dans un établissement du réseau collégial privé subventionné, représentant 27,3 % de tous les étudiants en situation de handicap de ce réseau, ont bénéficié des services leur étant réservés. ✓ Finalement, parmi les 18 064 étudiants en situation de handicap du réseau universitaire, 4 452, soit une proportion de 24,6 %, ont bénéficié d'un plan d'intervention et de mesures adaptés pour la première fois. 	financier en 2020-2021 aux établissements collégiaux et universitaires pour l'organisation et l'offre de services aux étudiants en situation de handicap.
	Soutenir la réussite scolaire des étudiants du collégial en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir financièrement les établissements d'enseignement collégial en vue de 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Montants alloués ✓ Nombre d'enseignants équivalents 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En 2019-2020, une somme de 11,33 M\$ a été accordée aux collèges pour la libération du personnel enseignant afin de soutenir la réussite 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sous réserve de l'approbation des règles budgétaires par le Conseil du trésor, le Ministère poursuivra son soutien financier en 2020-2021 pour la réussite scolaire des étudiants en situation de handicap au collégial.

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions priorités 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		<ul style="list-style-type: none"> libérer le personnel enseignant de sa charge d'enseignement, notamment pour qu'il : ✓ offre un encadrement ou un accompagnement individualisé; ✓ conçoive des activités pédagogiques adaptées; ✓ mette sur pied des projets mobilisateurs; ✓ adapte des activités pédagogiques ou du matériel d'apprentissage en fonction de pratiques pédagogiques inclusives, dont la conception universelle de l'apprentissage. 	<ul style="list-style-type: none"> temps complet libéré par les collèges ✓ Nombre d'activités ou de projets mis sur pied 	<ul style="list-style-type: none"> scolaire des étudiants en situation de handicap : ✓ 10,68 M\$ dans les collèges publics; ✓ 0,65 M\$ dans les collèges privés subventionnés. ✓ L'utilisation des sommes versées en 2019-2020 sera connue à l'hiver 2021. Cependant, selon l'analyse relative à l'année 2018-2019 : ✓ 40 cégeps ont réalisé 540 projets visant à soutenir la réussite scolaire des étudiants en situation de handicap (la donnée est manquante pour les 8 autres cégeps); ✓ 19 cégeps ont libéré un total de 76,44 enseignants équivalents temps complet (la donnée est manquante pour les 29 autres cégeps). 	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cadres méthodologiques⁴ ne permettant pas de tenir compte des personnes ayant des besoins particuliers dans l'élaboration des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bonifier la prise en compte des personnes ayant des besoins particuliers, dont les personnes handicapées, dans l'élaboration des programmes d'études techniques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réviser le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques et, à cette occasion, analyser les enjeux associés à la prise en compte systématique de la réalité des personnes handicapées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Documents méthodologiques adaptés pour l'élaboration des programmes d'études techniques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une grille d'analyse, servant à relever l'information nécessaire concernant l'application des principes de développement durable (DD) dans le cadre de l'exercice d'une profession et un guide explicatif ont été développés. Ces outils méthodologiques sont désormais utilisés lors des ateliers d'analyse de profession. Les rapports écrits de ces ateliers constituent la matière 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aucune, action réalisée.

⁴ Il s'agit des guides concernant le processus de révision des programmes d'études.

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions priorités 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
				première pour l'élaboration d'un programme d'études.	

2.1.5. AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions priorités 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Difficultés liées au processus menant à une aide financière	Favoriser l'accès à l'aide financière aux études pour les personnes handicapées	✓ Mettre en œuvre des activités de formation générale sur les mesures d'aide financière	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'activités de formation offertes ✓ Nombre de personnes formées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formations générales ou spécifiques, incluant le volet « DFM » ou le volet « PABP » = 19 formations pour 210 participants (internes et externes) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En continu : les formations sont données chaque année.
		✓ Maintenir l'accessibilité de l'information générale à propos de l'aide financière aux études, sur le site Web du Ministère, ainsi que dans le document <i>Une aide à votre portée</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de plaintes reçues provenant d'étudiants handicapés et ayant un lien avec les processus de demande d'aide et l'information sur les mesures offertes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Selon le système ministériel de gestion des plaintes Sentinelle, du 1er avril 2019 au 31 mars 2020, 31 étudiants handicapés ou leurs proches (parents, conjoints, répondants) ont déposé 33 plaintes. Dix plaintes (30 %) sont non fondées. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Toutes les plaintes sont fermées (dossiers réglés).
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir l'accès, pour les bénéficiaires adultes du Programme d'allocation pour des besoins particuliers et des services en ligne de l'Aide financière aux études sur le site Web du Ministère ✓ Maintenir le versement des montants d'aide financière par dépôt direct dans le compte bancaire des bénéficiaires du Programme 			

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Manque d'adaptation des programmes d'aide financière en fonction de l'évolution des besoins des personnes handicapées	Assurer un traitement équitable et sur mesure aux personnes handicapées poursuivant des études	<p>de prêts et bourses et du Programme d'allocation pour des besoins particuliers</p> <p>✓ Poursuivre les travaux entamés en vue de réviser les critères d'admissibilité et les mesures offertes en ce qui concerne les personnes handicapées dans le cadre des programmes d'aide financière aux études pour que ceux-ci soient en conformité avec la définition d'une personne handicapée, ainsi que le stipule la <i>Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale</i></p>	<p>✓ Modifications à la Loi sur l'aide financière aux études (RLRQ, chapitre A-13.3) ou au Règlement sur l'aide financière aux études (RLRQ, chapitre A-13.3, r. 1), ou aux deux, dans la section portant sur la situation des personnes handicapées</p> <p>✓ Date de mise à jour de la Loi ou du Règlement</p>	<p>✓ En 2019-2020, un projet de modifications réglementaires incluant un volet portant sur les étudiants handicapés a été soumis aux autorités ministérielles.</p> <p>✓ Le projet de modification n'a pas cheminé dans sa forme initiale en raison d'un contexte non favorable. Il a dû être amendé afin de retirer le volet portant sur les étudiants handicapés.</p>	<p>✓ Poursuite des travaux : l'Aide financière aux études continue de faire les démarches nécessaires afin de soumettre le projet de modifications réglementaires portant sur les étudiants handicapés aux autorités ministérielles.</p>

2.1.6. LOISIR ET SPORT

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions priorités 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Possibilités réduites de pratiquer des loisirs, des sports ou des activités physiques et de plein air en raison de besoins particuliers et d'un manque de soutien	Augmenter le niveau de pratique de loisirs, de sports ou d'activités physiques chez les personnes handicapées	✓ Tenir compte des besoins des personnes handicapées lors de l'élaboration des mesures liées à la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir (PAPSL)	✓ Nombre de mesures tenant compte des besoins des personnes handicapées dans le cadre de la PAPSL	✓ Lancement de la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir (PAPSL) en avril 2017. Une orientation touche plus particulièrement les personnes handicapées, soit « Faciliter la participation des personnes, des groupes ou des communautés qui ont des besoins particuliers ». Plusieurs actions sont soutenues en ce sens et présentées dans ce bilan.	✓ Poursuivre la mise en œuvre des mesures qui répondent à l'orientation de la PAPSL qui vise à faciliter la participation des personnes handicapées à des activités de loisir.
	Améliorer les lieux de pratique et les services offerts de sorte qu'ils favorisent l'intégration des personnes handicapées dans des activités de loisir, de sport ou physiques	✓ Veiller à ce que les installations, les aménagements et les sites financés à l'aide du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (PSISR) tiennent compte des critères d'accessibilité en ce qui concerne les personnes handicapées	✓ Nombre de projets soutenus tenant compte des critères d'accessibilité	✓ 56 projets ont été soutenus dans le cadre de la phase IV du PSISR. ✓ La Direction de la sécurité en loisir et en sport a remis un soutien financier à Parasport Québec pour mettre à jour le document « LES GYMNASES : La pratique sécuritaire des activités sportives en gymnase », afin de faire connaître à l'ensemble des promoteurs d'installations sportives intérieures les normes en matière d'accessibilité universelle et les bonnes pratiques à mettre en place.	✓ Le Fonds continuera l'analyse des demandes dans le cadre de ce programme. ✓ Réaliser le Projet au plus tard le 31 décembre 2020

Obstacles priorisés	Objectifs visés	Actions priorisées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir des projets d'aménagement tenant compte de l'accessibilité dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de projets soutenus tenant compte des critères d'accessibilité 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 13 projets ont été soutenus dans le cadre du PSSPA. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Fonds continuera l'analyse des demandes dans le cadre de ce programme.
	Faciliter la participation des personnes handicapées à des activités de loisir, de sport ou physiques ou de plein air	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir le soutien à l'accompagnement en loisir des personnes handicapées dans le cadre du Programme d'assistance financière aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'organisations soutenues ✓ Nombre de personnes handicapées touchées ✓ Nombre d'accompagnatrices et d'accompagnateurs touchés ✓ Montant total alloué 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutien à 17 instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées (IRLPH). ✓ Plus de 600 organismes ont été soutenus, près de 15 000 personnes handicapées touchées et plus de 500 accompagnateurs et accompagnatrices embauchées. ✓ 1 938 500 \$ (dont 450 000 \$ de crédits supplémentaires provenant du Plan d'action interministériel [PAI] de la Politique gouvernementale de prévention de la santé [PGPS]). ✓ Ajout d'un volet Soutien aux initiatives locales et régionales. Soutien aux 17 IRLPH (500 000 \$). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuité du Programme d'assistance financière aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées 2017-2020. ✓ Le soutien provenant du PAI de la PGPS se poursuivra jusqu'en 2020-2021.
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir le soutien aux fédérations travaillant auprès des athlètes handicapés dans le cadre du Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de fédérations handisports soutenues ✓ Montant total alloué aux fédérations handisports 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutien de cinq fédérations. ✓ 274 734 \$. 	

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner	
		Soutenir les camps de vacances dans le cadre du Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances (PAFACV)				
		✓ PAFACV – Volet <i>Soutien aux activités estivales</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de camps de vacances spécialisés soutenus ✓ Montant total alloué pour les personnes handicapées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 13 camps spécialisés soutenus. ✓ 1 565 336 \$ (dont 450 000 \$ de crédits supplémentaires provenant du PAI de la PGPS). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le soutien provenant du PAI de la PGPS se poursuivra jusqu'en 2020-2021. 	
		✓ PAFACV – Volet <i>Soutien à l'accompagnement des personnes handicapées</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de camps de vacances soutenus ✓ Nombre de personnes handicapées touchées ✓ Nombre d'accompagnateurs touchés ✓ Montant total alloué pour les personnes handicapées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 20 camps soutenus. ✓ 1 665 personnes soutenues. ✓ Embauche de 358 accompagnateurs. ✓ 123 672 \$. 		
		✓ Maintenir le soutien concernant les personnes handicapées de l'initiative <i>Population active</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de projets soutenus s'adressant à des personnes handicapées ✓ Montant total alloué 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 115 projets soutenus ✓ AQLPH : 250 000 \$ (dont 100 000 \$ provenant du PAI de la PGPS). 		
	Assurer un partage des responsabilités des organismes de	✓ Poursuivre le soutien aux organismes, dont l'Association	✓ Montants alloués aux organismes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ AQLPH : 136 210 \$ (volet Soutien à la mission) et 99 000 \$ (volet Entente de service). ✓ FQLI : 137 192 \$ (volet Soutien à la mission). 		✓ Continuité du PAFONL 2017-2021.

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
	loisir et de sport pour ce qui est des personnes handicapées et veiller à leur concertation	québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) et la Fédération québécoise du loisir en institution (FQLI), par le Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir aux organismes nationaux de loisir (PAFONL)			
		✓ Poursuivre le soutien aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées dans leur offre de services et d'activités	✓ Nombre d'organismes soutenus ✓ Montant total alloué	✓ 17 instances régionales soutenues. ✓ 2 050 920 \$.	✓ Continuité du Programme d'assistance financière aux instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées 2017-2020.
	Faciliter le cheminement des athlètes handicapés vers l'excellence	✓ Maintenir le soutien aux athlètes handicapés et aux fédérations qui les appuient pour la pratique sportive dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs (PSES)	✓ Nombre de fédérations handisports soutenues ✓ Montant total alloué pour les personnes handicapées	✓ Soutien de trois fédérations. ✓ 32 000 \$.	✓ Continuité du PSES 2020-2023.

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		✓ Soutenir les événements sportifs internationaux pour athlètes handicapés dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique ⁵	✓ Nombre d'événements soutenus	✓ Trois événements accueillant des athlètes handicapés ont été soutenus par le Fonds dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs internationaux.	✓ Le Fonds analysera les demandes qui lui seront soumises annuellement dans le cadre de ce programme.
			✓ Montant total alloué pour les personnes handicapées	✓ 210 000 \$	
		✓ Soutenir les fédérations handisports dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE)	✓ Nombre de fédérations handisports soutenues	✓ Soutien de 12 fédérations.	✓ Continuité du PSDE 2017-2021.
			✓ Montant total alloué pour les personnes handicapées	✓ 361 495 \$.	
		✓ Soutenir les athlètes handicapés reconnus comme étant de niveau « Excellence » de même que leurs entraîneurs dans le cadre du programme Équipe Québec	✓ Nombre d'athlètes handicapés boursiers	✓ 83 athlètes handicapés.	✓ Continuité du programme Équipe Québec 2017-2021.
			✓ Nombre d'entraîneurs boursiers	✓ 22 entraîneurs.	
		✓ Montant total alloué pour les personnes handicapées	✓ 845 500 \$.		
	Offrir un environnement stimulant, sécuritaire et respectueux qui convient aux participants	✓ Soutenir des projets visant la qualité de l'expérience des personnes handicapées dans les loisirs et les sports	✓ Projets soutenus	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en œuvre de la Carte accompagnement loisir. ✓ Soutien à l'organisation de l'événement Destination Loisirs, et soutien au transport. ✓ Soutien à la campagne de promotion La grande Tournée de plein air accessible. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travaux en cours. ✓ Le prochain événement devait se dérouler en septembre 2020. ✓ Campagne en cours.

⁵ Le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique gère les programmes suivants : Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, Programme de soutien aux événements sportifs internationaux et Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling.

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
				<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutien aux Jeux provinciaux d'Olympiques spéciaux du Québec (été et hiver). ✓ Soutien au déploiement du projet « Au-delà des limites ». ✓ Gestion et mise en œuvre des formations visant l'accessibilité au loisir pour les personnes handicapées, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation nationale en accompagnement en loisir des personnes handicapées ✓ Formation Mieux comprendre la différence pour mieux agir. ✓ La DSLS a remis une aide financière à l'AQLPH pour faire effectuer des vérifications des antécédents judiciaires à des administrateurs et à des accompagnateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les Jeux sont prévus en été 2021 à Boucherville-Longueuil-St-Lambert. ✓ Parasports Québec et neuf fédérations sportives québécoises poursuivent leurs démarches de recrutement d'athlètes dans les sports paralympiques. ✓ Les formations sont données chaque année par le réseau de l'AQLPH. ✓ Travaux en cours. Réalisation du projet au plus tard le 31 mars 2021.
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir l'intégration des jeunes handicapés dans les camps de jour 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Projets soutenus 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développement d'une plateforme de recherche et d'offre d'emploi pour les accompagnatrices et les accompagnateurs de personnes handicapées. ✓ Développement d'un outil informatisé d'autoévaluation pour le guide de référence « Vers une intégration réussie dans les camps de jour » ✓ Développement d'un programme d'éducation au loisir pour les parents d'enfants handicapés ✓ Développement de la formation Web de la « Sensibilisation – Mieux comprendre la différence pour mieux agir » 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuite des travaux.
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir les organisations dans le développement de règlements de sécurité s'appliquant aux loisirs et aux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'organismes soutenus 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En 2019-2020, aucun règlement de sécurité provenant d'un organisme de loisir et de sport pour les personnes handicapées n'a été présenté. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Non applicable.

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions priorités 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		sports pratiqués par les personnes handicapées			
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir des organismes dans l'organisation d'événements visant la participation des personnes handicapées à des activités de loisir, de sport, physiques ou de plein air 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'événements soutenus ✓ Montant total alloué 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Trois événements soutenus <ul style="list-style-type: none"> ✓ Destination Loisirs (25 000 \$) ✓ Défi sportif AlterGo (80 000 \$) ✓ Olympiques spéciaux (200 000 \$) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le prochain événement devait se dérouler en septembre 2020. ✓ L'événement s'est déroulé virtuellement en mars 2020. ✓ Les Jeux sont prévus en été 2021 à Boucherville-Longueuil-St-Lambert

2.2. ACTIONS LIÉES AUX SERVICES À LA POPULATION

2.2.1. COMMUNICATION

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions priorités 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Difficultés d'accès à certaines informations	Faciliter la recherche et la consultation de l'information	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre les efforts pour améliorer l'accessibilité de l'environnement Web du Ministère aux personnes handicapées et respecter le Standard sur l'accessibilité des sites Web (SGQRI 008 2.0) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de plaintes reçues 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aucune plainte n'a été reçue en regard du site ministériel et de Québec.ca. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre les efforts pour améliorer l'accessibilité de l'environnement Web du Ministère aux personnes handicapées et respecter le Standard sur l'accessibilité des sites Web (SGQRI 008 2.0).
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre à jour la page Accessibilité du site Web 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Date de la mise à jour de la page 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La mise à jour n'a pas été réalisée. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre à jour la page Accessibilité du site Web, notamment en tenant compte des standards de Québec.ca.

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Difficultés d'accès à certains documents	Faciliter l'accès à certains documents pour les personnes handicapées	✓ Poursuivre le travail d'adaptation des documents conformément au Standard sur l'accessibilité des sites Web (SGQRI 008 2.0).	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de documents accessibles ✓ Nombre de demandes d'adaptation de documents traitées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recours à de nombreuses reprises à des entreprises d'édition spécialisées en accessibilité. Les documents sont ainsi rendus conformes aux standards d'accessibilité selon la disponibilité des ressources et des budgets. ✓ Au 31 mars 2020, 113 nouveaux documents satisfaisaient à ces exigences. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Au cours de la prochaine année, une attention particulière continuera d'être portée à l'accessibilité des nouveaux documents édités. ✓ Le recours des services spécialisés en édition respectant les normes d'accessibilité se poursuivra grâce à un nouvel appel d'offres. ✓ Une formation de base pour quelques ressources de l'équipe d'édition est également envisagée.
		✓ Mettre à jour la section « Des services accessibles » dans la Déclaration de services aux citoyennes et citoyens conformément à la politique L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées	✓ Date de la mise à jour de la section.	✓ Réalisé. Mise à jour de la section faite le 6 janvier 2020	✓ Ajustements au besoin.

2.2.2. TRAITEMENT DES PLAINTES

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Manque d'information sur les obstacles rencontrés annuellement par les personnes handicapées dans leurs interactions avec le Ministère et les	Connaître les obstacles rencontrés par les personnes handicapées chaque année et en suivre l'évolution	✓ Maintenir le processus de traitement des plaintes permettant de repérer celles qui viennent de personnes handicapées	✓ Nombre de plaintes déposées par des personnes handicapées	✓ Des 1 220 plaintes reçues par le Ministère entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2020, 93 ont été formulées par une personne handicapée ou un parent, ce qui représente 7,6 % du total des plaintes reçues.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les personnes handicapées ayant formulé une plainte portant sur un organisme scolaire de l'un ou l'autre des réseaux d'enseignement ont été accompagnées par le Ministère dans les différentes étapes du processus de plaintes des établissements d'enseignement. ✓ Quant aux plaintes touchant les activités et les services du Ministère, elles ont été traitées et

établissements des différents réseaux					fermées, notamment par le Secteur de l'aide financière aux études.
	✓ Identifier les obstacles rencontrés par les personnes handicapées chaque année et en suivre l'évolution	✓ Mise en place graduelle d'une typologie des obstacles rencontrés	✓ 43 % des plaintes déposées par des personnes handicapées et visant les activités et les services du Ministère ont porté sur l'aide financière aux études, soit 40 plaintes sur 93.	✓ Les autres plaintes, portant sur les opérations des réseaux, ont touché principalement des obstacles relatifs aux mesures d'aide offertes aux élèves à risque et aux HDAA, à des situations de discrimination, d'intimidation, de harcèlement et de violence ainsi qu'à des décisions, politiques et des règles d'établissements d'enseignement.	✓ Poursuivre l'identification des obstacles rencontrés par les personnes handicapées et en suivre l'évolution.

2.3. ACTIONS MENÉES À TITRE DE GESTIONNAIRE D'UN ORGANISME PUBLIC

2.3.1. ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Difficultés d'accès aux lieux de formation	Maintenir des lieux accessibles aux personnes handicapées dans les établissements scolaires	✓ Soutenir l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments construits avant 1977 dans les commissions scolaires	✓ Nombre d'écoles rendues accessibles par la réalisation du plan d'action concernant l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments construits avant 1977	✓ Le nombre d'écoles rendues accessibles entre le 1er avril 2019 et le 31 mars 2020 n'est pas disponible. Or, la somme annuelle de 10 M\$ prévue à la mesure budgétaire 30850 pour l'année scolaire 2019-2020 a été allouée entièrement aux commissions scolaires pour la réalisation des travaux d'amélioration de l'accessibilité des immeubles identifiés dans leurs plans d'action respectifs.	✓ Le montant de 10 M\$ est reconduit annuellement. Cela dit, des demandes de montants additionnels devront être adressées pour poursuivre la réalisation des travaux liés à l'amélioration de l'accessibilité des immeubles des commissions scolaires.
		✓ Intégrer ou maintenir des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées dans tous les programmes pertinents d'aide financière subventionnant des projets d'immobilisation des infrastructures, des installations et des établissements fréquentés par le public	✓ Nombre d'écoles construites ou agrandies selon ces normes d'accessibilité	✓ Les 128 projets d'ajout d'espace autorisés par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour l'année scolaire 2019-2020 respecteront les critères d'accessibilité sans obstacle, comme indiqué dans le Code de construction du Québec, Chapitre 1 - Bâtiment et le Code national du bâtiment - Canada 2005 (modifié).	✓ Maintenir l'exigence pour que toute nouvelle construction soit accessible et réponde aux normes d'accessibilité sans obstacle.
Difficultés d'accès aux lieux de travail	Maintenir des lieux accessibles au personnel du Ministère et aux usagers de ses services	✓ Assurer l'accessibilité des bâtiments	✓ Nombre de plaintes concernant l'accessibilité des lieux	✓ Aucune plainte formulée quant à cet aspect.	✓ En continu. Assurer l'accessibilité des bâtiments du Ministère au personnel et aux usagers.

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		concernés et de l'espace de travail ⁶			
Manque de prise en compte des personnes handicapées lors du processus d'approvisionnement	Respecter les obligations liées à l'article 61.3 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale ⁷	✓ Maintenir les pratiques actuelles, spécialement celles qui répondent aux besoins des personnes handicapées	✓ • Nombre de plaintes concernant les processus d'approvisionnement	✓ Aucune plainte formulée quant à cet aspect. (DRMGC)	✓ Appel d'offres, en continu.

2.3.2. EMBAUCHE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
Difficulté à trouver un emploi stable facilitant l'intégration professionnelle et sociale	Favoriser l'embauche des personnes handicapées	✓ Maintenir les efforts en vue d'atteindre la cible du Plan d'embauche du gouvernement du Québec pour les personnes handicapées, fixée à 2 % des employés réguliers ⁸	✓ Nombre et pourcentage d'employés handicapés	✓ Au 31 mars 2020, 21 personnes sont présentes dans ce groupe cible, soit 1,6 % des employés réguliers du Ministère.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer de présenter des candidatures de personnes handicapées lorsqu'il faut pourvoir des emplois permanents et occasionnels. ✓ Publiciser davantage le Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH) auprès des gestionnaires du Ministère.

⁶ Les mesures ne s'appliquent qu'aux espaces administratifs loués par le Ministère, et non aux espaces communs gérés par la Société québécoise des infrastructures (SQI). L'accès extérieur aux immeubles où le Ministère occupe des bureaux administratifs est assuré par la SQI, qui effectue sa propre reddition de comptes pour son propre plan d'action.

⁷ En vertu de l'article 61.3 de la Loi, les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte, dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité pour les personnes handicapées.

⁸ Le Ministère participe aussi au Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH). Ce programme offre aux personnes handicapées la possibilité d'occuper un emploi occasionnel dans la fonction publique québécoise et de développer leurs compétences au travail.

Obstacles priorités	Objectifs visés	Actions prioritées 2019-2020	Indicateurs	Résultats	Suites à donner
		✓ Publier un infogestionnaire pour informer les gestionnaires que la DRH et la DRMGC peuvent les accompagner dans l'accueil d'une personne handicapée	✓ Publication d'un infogestionnaire lors de la diffusion du Plan d'action 2019-2020 à l'égard des personnes handicapées	✓ En attente de la publication	✓ À transmettre au dépôt du PAPH 2020-2023
		✓ Publiciser le Programme d'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH)	✓ Publication d'un infogestionnaire lors de la relance du Programme	✓ Transmis le 25 octobre 2019	✓ Transmission annuelle

II- Reddition de comptes gouvernementale

1. PLAINTES TRAITÉES RELATIVEMENT À L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ET AUX SERVICES OFFERTS AU PUBLIC

En 2019-2020, le Ministère n'a reçu aucune plainte concernant des difficultés quant à l'accès aux documents et aux services offerts au public provenant de personnes handicapées ou de leur représentant.

2. MESURES D'ACCOMMODEMENT

En 2019-2020, le Ministère n'a reçu aucune demande d'accommodement provenant de personnes handicapées ou de leur représentant, concernant l'accès aux documents et aux services offerts au public.

3. SUIVI DU PLAN 2015-2019 DES ENGAGEMENTS GOUVERNEMENTAUX VISANT À FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE À PART ENTIÈRE : POUR UN VÉRITABLE EXERCICE DU DROIT À L'ÉGALITÉ

Afin de mieux coordonner les actions visant l'atteinte des résultats attendus de la Politique *À part entière*, 24 ministères et organismes publics ont pris en 2015 63 engagements qui figurent au Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux.

Le Ministère collabore ou est responsable de 18 engagements. Parmi ces engagements, 9 ont été réalisés. Le tableau présenté en annexe fait état des actions réalisées en 2019-2020 pour contribuer à l'atteinte des engagements restants.

COORDONNÉES DE L'UNITÉ MINISTÉRIELLE RESPONSABLE

Direction générale des politiques et de la planification

1035, rue De La Chevrotière, 23^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

418 646-5155, poste 3353

ANNEXE : Suivi des engagements 2019-2020 du Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux de la politique *À part entière*

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation	Principales actions réalisées au cours de l'année 2019-2020
4. Simplifier les démarches d'accès aux programmes de soutien financier destinés aux enfants handicapés et à leur famille.	MF	MEES, MTESS, MSSS, OPHQ	2016	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	
8. Déployer un cadre de référence interministériel sur la planification individualisée et coordonnée des services. Ce cadre de référence interministériel comprendra les balises consensuelles sur les six leviers de la politique <i>À part entière</i> .	MEES, MSSS, OPHQ	MTESS, MF	2019	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	
Étape 1 Élaborer le cadre de référence.	MEES, MSSS, OPHQ	MTESS, MF	2016	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	<i>Source : Bilan 2018-2019 du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2016-2019.</i>
Étape 2 Adopter le cadre de référence.	MEES, MSSS, OPHQ	MTESS, MF	2017	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	
Étape 3 Déployer le cadre de référence au sein de chacun des ministères et de leur réseau respectif : 2017-2019.	MEES, MSSS, OPHQ	MTESS, MF	2019	<input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation	

				<input type="checkbox"/> En continu <input checked="" type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	
Étape 4 Évaluer le déploiement des pratiques de planification individualisée et coordonnée des services au sein du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation.	OPHQ	MEES, MSSS	2019	<input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input checked="" type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	
9. Assurer une offre de service coordonnée et concertée aux personnes ayant terminé ou étant en voie de terminer leur cheminement scolaire, notamment celles ayant une déficience, de façon à mieux planifier les transitions et à les soutenir dans la réalisation de leurs projets de vie (emploi, activités contributives, activités de jour) qui correspondent à leurs aspirations.	MEES, MTESS, MSSS	MF, MTQ	2018	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	Nous sommes en attente d'une prochaine rencontre du comité consultatif.
Étape 1 Adopter une vision commune des besoins des personnes, des rôles et responsabilités des différents ministères.	MEES, MTESS, MSSS	MF, MTQ	2015	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	<i>Source : Suivi des engagements – 2015-2016.</i>
Étape 2 Élaborer et déployer un cadre de référence national MTEES-MSSS orientant la conclusion d'ententes de services locales et régionales entre les établissements et organismes des deux réseaux.	MTESS, MSSS		2016		
10. Soutenir les réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et de	MEES, MTESS, MSSS	OPHQ	2019	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation	

l'emploi dans le développement et la mise en place des pratiques de TEVA.				<input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	
Étape 1 Élaborer, de façon concertée, une stratégie visant à soutenir le développement et la mise en place des pratiques de TEVA.	MEES, MTESS, MSSS	OPHQ	2016	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	<ul style="list-style-type: none"> Préparation d'une démarche de portrait visant à identifier les obstacles régionaux à la réalisation de démarches TÉVA entre les réseaux; Élaboration d'un plan d'action interministériel visant à agir sur ces obstacles.
Étape 2 Soutenir les réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et de l'emploi dans la mise en place des pratiques de TEVA.	MEES, MTESS, MSSS	OPHQ	2017 à 2019	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input checked="" type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé : Guide TÉVA publié Non débuté : le soutien aux différents réseaux sera identifié en 2020-2021 à travers le plan d'action interministériel.
Étape 3 Assurer un suivi de la mise en place des pratiques de TEVA dans toutes les régions du Québec au moyen d'un mécanisme de reddition de comptes (ou de cibles) au sein des établissements scolaires.	MEES		2019	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input checked="" type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé : une collecte de données annuelle faite par le MSSS a eu lieu les 3 dernières années. Non débuté : Cette collecte de données sera à réévaluer en 2020-2021 afin de l'orienter vers des indicateurs de résultats liés au plan d'action interministériel.
13. Identifier, mettre en œuvre et promouvoir des solutions concertées dans le but de favoriser les déplacements sécuritaires des personnes qui utilisent des aides à la mobilité motorisées.	MSSS, MTQ, OPHQ	SHQ	2019		
Chantier B Collaborer à l'identification et à la mise en œuvre de normes, de réglementations et de dispositions concernant la circulation des aides à la mobilité motorisées dans les aménagements extérieurs, les	MTQ	MEES, MSSS, OPHQ, RAMQ, SAAQ	2019	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	<i>Source : Bilan annuel 2017-2018 du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2016-2019.</i>

infrastructures et les moyens de transport.					
15. Assurer, auprès des personnes handicapées, de leur famille et des employeurs, la promotion des programmes et mesures gouvernementaux destinés à favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.	MTESS	MEES, SCT	2017	(X) Réalisé () En cours de réalisation () En continu () Non débuté () Abandonné	<i>Source : Bilan annuel 2017-2018 du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2016-2019.</i>
Étape Poursuivre les activités de promotion des emplois de la fonction publique et des mesures favorisant l'embauche des personnes handicapées auprès de ces dernières, des partenaires du réseau de l'emploi et des ministères et organismes publics.	SCT		En continu		
16. Outiller le personnel des centres locaux d'emploi pour favoriser une offre de service de qualité au regard des besoins des personnes handicapées.	MTESS		2016		
Étape Faire connaître les outils d'information auprès du personnel des services d'emplois des établissements d'enseignement professionnel, collégial et universitaire pour favoriser une offre de service de qualité au regard des besoins des personnes handicapées.	MEES		2016	() Réalisé () En cours de réalisation () En continu () Non débuté (X) Abandonné	<i>Source : Bilan annuel 2017-2018 du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2016-2019</i>

<p>17. Intégrer ou maintenir des critères d'accessibilité aux personnes handicapées dans tous les programmes pertinents d'aide financière subventionnant des projets d'immobilisation des infrastructures, des installations et des établissements fréquentés par le public.</p> <p>Les critères doivent être conformes aux normes de conception sans obstacle du Code de construction du Québec, au contenu réglementaire et aux normes inscrites dans les tomes de collection Normes-Ouvrages routiers et à toute réglementation à venir concernant le parcours sans obstacle.</p>	<p>MEES, MF, MTQ</p>		<p>2019</p>	<p>(X) Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné</p>	<p>Source : Bilan annuel 2017-2018 du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2016-2019.</p>
<p>18. Réaliser, en cohérence avec les initiatives de sécurité routière et de mobilité durable, une étude sur la faisabilité de la mise en place d'une législation ou d'une réglementation relative à la conception sans obstacle des aménagements extérieurs.</p> <p>Cette étude devra comprendre la définition du champ d'application, des objectifs et des normes visés ainsi que des mécanismes d'application et de surveillance.</p>	<p>MTQ</p>	<p>MAMOT, MEES, MSSS, OPHQ, SAAQ</p>	<p>2019</p>	<p><input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input checked="" type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné</p>	
<p>25. Mettre en œuvre des actions pour favoriser l'intégration des élèves handicapés dans les établissements d'enseignement privés en poursuivant notamment l'accompagnement des établissements dans cette démarche et en développant de nouveaux mécanismes d'accompagnement.</p>	<p>MEES</p>		<p>2017</p>	<p><input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input checked="" type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné</p>	<ul style="list-style-type: none"> Un montant de 2,6 M\$ visant à soutenir les établissements a été accordé dans le cadre de la mesure 30110 en 2019-2020 pour les dépenses de mobilier ou d'équipement adapté ainsi que pour l'acquisition d'équipement informatique, de périphériques adaptés et de logiciels spécialisés destinés aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)

					<ul style="list-style-type: none"> • Un montant de 7,6 M\$ a été accordé aux établissements dans le cadre de la mesure 30120 en vue de la réalisation ou de la poursuite de leur projet particulier en adaptation scolaire. • Plus de la moitié des établissements d'enseignement privés admettant des élèves HDAA ont bénéficié pour une quatrième année cette année des services de personnes-ressources par un soutien téléphonique, par courriel ou en personne. • Formations offertes portant notamment sur le Référentiel d'intervention en mathématique, le référentiel pour les élèves ayant des problèmes de comportement, la démarche liée au plan d'intervention et à la gestion de celui-ci, la rédaction d'objectifs et le choix de moyens d'adaptation en fonction des besoins particuliers des élèves et des orientations ministérielles.
<p>26. Améliorer la persévérance et la réussite scolaires des personnes handicapées en mettant en œuvre des actions pour favoriser leur accès à la formation générale des jeunes, à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle.</p>	MEES		2017	<input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input checked="" type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	<ul style="list-style-type: none"> • En 2019-2020, les mesures Accroche-toi en formation générale des adultes (FGA) et Accroche-toi en formation professionnelle (FP) (total de 22,5 M\$) ont été bonifiées pour accompagner les élèves ayant des besoins particuliers et soutenir le personnel enseignant. Ces sommes servent notamment au déploiement des services éducatifs complémentaires en formation générale des adultes et en formation professionnelle. • Le Ministère poursuit le financement additionnel pour la mise en place de mesures d'accompagnement et de soutien favorisant la réussite des élèves en cheminement par le biais de la passerelle d'un métier semi-spécialisé vers un diplôme d'études professionnelles. • Le Ministère poursuit des travaux pour la rédaction d'un document de référence sur les services éducatifs complémentaires en formation générale des adultes et en formation professionnelle. • Le Ministère soutient la production de matériel et le développement d'instruments divers (matériel en

					<p>braille, vidéos pour malentendants, etc.) destinés aux adultes handicapés.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le 23 janvier 2019, une rencontre nationale d'une journée s'est tenue à l'attention des enseignants, des gestionnaires et des professionnels des commissions scolaires. Celle-ci portait sur les services éducatifs complémentaires en FP et en FGA. Ces services visent à faciliter la réussite des élèves, notamment ceux ayant des besoins particuliers.
<p>27. Améliorer la persévérance et la réussite scolaires chez les élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage en mettant en œuvre des actions pour favoriser l'accès aux projets pédagogiques particuliers incluant les projets d'enseignement intensif de l'anglais.</p>	<p>MEES</p>		<p>2017</p>	<p>(X) Réalisé</p> <p>() En cours de réalisation</p> <p>() En continu</p> <p>() Non débuté</p> <p>() Abandonné</p>	<p>Source : Bilan annuel 2017-2018 de la Politique À part entière.</p>
<p>28. Soutenir la mise en place de mécanismes de transition des élèves handicapés entre le secondaire et le collégial en vue de favoriser la réussite scolaire des élèves handicapés ainsi que l'accès aux services de soutien.</p>	<p>MEES</p>	<p>OPHQ</p>	<p>2017</p>	<p>() Réalisé</p> <p>() En cours de réalisation</p> <p>(X) En continu</p> <p>() Non débuté</p> <p>() Abandonné</p>	<ul style="list-style-type: none"> Un comité sur la transition des élèves HDAA du secondaire vers le collégial a été mis en place. La formation générale des adultes et la formation professionnelle ont été intégrées aux travaux de ce comité. Il a pour mandat de mener les travaux visant la mise en place, au niveau de la province, de mécanismes de transition du secondaire au collégial afin de soutenir la réussite des élèves en situation de handicap et de favoriser leur accès à des services. <p>En 2019-2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rencontre en octobre 2019 du comité consultatif pour la transition secondaire-collégial et communications fréquentes entre les membres Enquête provinciale auprès des établissements scolaires (secondaires et collégiaux) pour sonder les enjeux reliés à la transition secondaire-collégial en avril 2019, afin d'identifier des mécanismes de transition Compilation et analyse des données et diffusion des résultats de l'enquête d'octobre 2019 à mars

					<p>2020 auprès de différentes instances : Fédération des cégeps, CCSI, Comité de l'adaptation scolaire et services complémentaires de la région 03-12, Direction de la FP/FGA, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des mécanismes de transition (recension de la littérature et consultations internes/externes) • Élaboration et mise en place d'un projet Web sur Québec.ca, dédié à la transition secondaire-collégial des élèves handicapés (en collaboration avec la Direction des communications au MEQ). Projet en cours de réalisation.
29. Identifier, dans la future politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique, des orientations prenant en compte la situation et les enjeux particuliers liés aux personnes handicapées.	MEES		2015	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	Source : <i>Bilan annuel 2017-2018 du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2016-2019.</i>
30. Améliorer la qualité des services offerts aux élèves ayant une surdité dans le réseau scolaire, secteur jeune, en offrant des formations portant sur les interventions à privilégier auprès des élèves ayant une surdité.	MEES		2018	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	Source : <i>Bilan annuel 2017-2018 du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2016-2019.</i>
31. Réaliser un complément à l'Étude sur la profession d'interprète visuel au Québec permettant d'établir, entre autres, les besoins récurrents de main-d'œuvre en matière d'interprétation visuelle et analyser l'ensemble des études et des données à ce sujet.	MEES	OPHQ	2016	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	Source : <i>Suivi des engagements – 2015-2016.</i>
Étape À la suite de ces travaux, déterminer le dispositif de formation en interprétation visuelle à mettre en place.	MEES	OPHQ	2017	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu	Source : <i>Suivi des engagements – 2015-2016.</i>

				() Non débuté () Abandonné	
<p>32. Entamer les travaux en vue de réviser les critères d'admissibilité et les mesures destinées aux personnes handicapées dans le cadre des programmes d'aide financière aux études pour que ceux-ci soient en conformité avec la définition d'une personne handicapée, comme stipulé dans la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.</p>	MEES	OPHQ	2019	() Réalisé (X) En cours de réalisation () En continu () Non débuté () Abandonné	
<p>33. Réviser le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques et, à cette occasion, analyser les enjeux associés à la prise en compte de façon systématique de la réalité des personnes handicapées.</p> <p>Les personnes handicapées seront incluses dans une catégorie plus vaste de personnes ayant des besoins particuliers pour préserver le caractère général des objectifs et standards des programmes.</p>	MEES		2016	(X) Réalisé () En cours de réalisation () En continu () Non débuté () Abandonné	<p>✓ Une grille d'analyse, servant à relever l'information nécessaire concernant l'application des principes de développement durable (DD) dans le cadre de l'exercice d'une profession et un guide explicatif ont été développés. Ces outils méthodologiques sont désormais utilisés lors des ateliers d'analyse de profession. Les rapports écrits de ces ateliers constituent la matière première pour l'élaboration d'un programme d'études.</p>

EDUCATION.GOUV.QC.CA